



## Master-Care Les conditions de garantie pour MC-Platinum.

CE CONTRAT ("la garantie") a été rédigée ("la date de traitement") ENTRE Master-Care, PO Box 327, 5670 AH Nuenen, Pays-Bas, et les clients via l'inscription en ligne à [www.master-care.fr](http://www.master-care.fr)

Comme suit:

1. La garantie est en plus de la vente par un maître-concessionnaire pour le traitement de votre véhicule avec une protection totale de la peinture MC-Platinum à la date de traitement en échange de la somme versée pour le traitement (« valeur de traitement »).
2. Master-Care vous offre la garantie sur la mise en œuvre du produit ci-dessus, de la manière indiquée ci-dessous, et dans la description ci-après :

Master-Care accepte par la présente que vous:

1. Garantie de six ans sur la couleur et la brillance uniquement sur les voitures neuves, les voitures de plus de deux mois applique la garantie de 3 ans.  
Uniquement si:
  - a) vous compléter le formulaire d'inscription de la garantie dans les quatorze jours du traitement sur [www.master-care.fr](http://www.master-care.fr).
  - b) vous notifiez Master-Care dans les six années d'application du MC-Platinum protection de la peinture sur votre véhicule par écriture apporte a subi des dommages à l'oxydation de la peinture, le pelage et/ou d'écaillage.
  - c) satisfaisant aux autres exigences énoncées dans les présentes; Master-Care vous rend les frais de manutention.
2. Vos droits légaux : la garantie ne remplace ou modifie pas vos droits légaux et Master-Care n'est pas responsable pour des pertes, dommages, coûts ou dépenses découlant de votre achat directement ou indirectement de la traitement.
3. Répartition de la garantie : La garantie peut être transféré au prochain propriétaire du véhicule, six ans après la date d'enregistrement du véhicule, à condition que le nouveau propriétaire du véhicule informe Master-Care en ligne [www.master-care.fr](http://www.master-care.fr) de son nom et son adresse dans les 28 (vingt-huit) jours après le transfert de propriété.
4. Limitations de responsabilité Master-Care :
  - a) Le traitement doit être effectué par un Master-Care revendeur agréé afin de valider la garantie.
  - b) Il ne peut y avoir aucune trace de décoloration, d'oxydation, l'écaillage, ou toute autre forme d'endommagement de la laque avant le produit est appliqué.
  - c) Tous les pièces qui sont réparées ou remplacées à cause d'un accident ou dommage, devraient à nouveau être traitées par un Master-Care revendeur de soins ou Réparateur FOCWA reconnaît et ses données doivent être enregistré sur la facture de réparation.
  - d) La garantie est annulée dans les cas suivants:
    - Le traitement de la laque avec un produit qui vient pas de Master-Care ou non-approuvé par Master-Care.
    - Si, par exemple, un produit tel que la cire ou un produit chimique qui n'a pas été approuvé par Master-Care est utilisé, cela annulera la garantie. En outre, la garantie est nulle s'il y a déjà la cire ou autre produit chimique sur la laque est présente lorsque MC-Platinum est appliqué.
    - Négligence: Vous ne suivez pas le traitement d'entretien prescrit avec le produit MC-Platinum Après-soins selon les instructions fournies pas.

Notre avis : à la fin de la date de traitement chaque année une nouvelle bouteille de 250ml MC-Platinum After-Care acheter. S'il y a alors un remboursement est demandé par la garantie, la preuve d'achat valide doit être présenté pour prouver son achat.

Remarque : Avant utiliser MC-Platinum After-Care, la voiture doit être lavé avec un shampoing élevé pH neutre voiture ou MC-Shampoing Platinum. (MC-PO3)

- Vandalisme: Tous les signes des actes ou des omissions intentionnelles qui endommagent la carrosserie du véhicule ou de surfaces laquées.
- Pierre concassée: Les dommages au véhicule par un projectile ou d'une force qui peut briser la surface traitée, comme, par exemple, de grandes et de petites pierres, des morceaux de roche, ou de pièces détachées de la surface de la route ou des objets similaires.
- Les dépôts d'origine animale ou végétale, par exemple les fientes d'oiseaux: Tous les dépôts animales et végétales doivent être lavés immédiatement dans les 24 heures et nos conseils sont à nouveau traités avec MC-Platinum After-Care. Ne pas le faire peut endommager ou décoloration. Le défaut de le faire sera invalider les garanties après.

5. Remarques importantes: MC-Platinum protection de la peinture.

Des feuilles de chamois vieux et sales peuvent laisser des stries et des taches sur la laque. Feuilles de chamois et autres chiffons de séchage doivent être remplacés régulièrement.

Lave-autos mécaniques et nettoyeurs à haute pression dommages la MC-Platinum protection de peinture à moins MC-Platinum After-Care est utilisé.

Le MC-Platinum After-Care devrait réutiliser au mieux après trois lavages avec de telles machines, sinon cela annulera la garantie.